



CLASSIQUES  
GARNIER

CHADWICK (Charles), « Rimbaud et *Romances sans paroles* », *Revue Verlaine*, n°  
6, 2000, p. 8-9

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14712-1.p.0014](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14712-1.p.0014)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2000. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ***Rimbaud et Romances sans paroles***

**par Charles Chadwick**

Dans le dernier numéro de la *Revue Verlaine* Yann Frémy note que l'épigraphe de la troisième des « ariettes oubliées » des *Romances sans paroles* : « Il pleut doucement sur la ville », que Verlaine attribue à Rimbaud, ne paraît nulle part dans l'œuvre de celui-ci. M. Frémy propose trois solutions – ou bien que la citation provient d'un texte disparu de Rimbaud, ou encore qu'il s'agit d'un propos verbal, ou enfin que Verlaine l'a créée lui-même pour les besoins de son poème. Il y a cependant une quatrième solution qui mérite d'être considérée – à savoir que Verlaine se souvient confusément d'une partie du dernier passage de *Phrases* dans les *Illuminations* : « Une poudre noire pleut doucement sur ma veillée », et des titres de quatre autres passages des *Illuminations*, *Ville*, *Villes* (deux fois) et *Veillées*. Il est à noter aussi que l'ariette avait d'abord portée une épigraphe différente empruntée au poète anglais Longfellow : « It rains and the wind is never weary » qui figure sur les épreuves corrigées par Lepelletier. Il faut en concure que l'épigraphe définitive ne fut ajoutée qu'au dernier moment, juste avant la date de publication des *Romances sans paroles* en mars 1874 lorsque Verlaine était en prison à Mons. Dans ces circonstances il n'avait sans doute pas dans sa cellule ni les « quelques fragments en prose » de Rimbaud qu'il possédait et auxquels celui-ci fait allusion dans une lettre à Delahaye de mai 1873, ni les « poèmes en prose » de Rimbaud auxquels Verlaine lui-même fait allusion dans une lettre adressée aussi à Delahaye en mai 1875. Si le passage de *Phrases* était parmi ces « fragments en prose » ou ces « poèmes en prose », cela expliquerait pourquoi Verlaine n'était pas à même de vérifier la citation. Mais quelle que soit la source de l'épigraphe définitive, le fait qu'elle ne fut ajoutée qu'au dernier moment, bien après la composition du poème, rend difficile à accepter la suggestion de Yann Frémy que l'ariette est une sorte de réponse à l'épigraphe, « un reproche que Verlaine adresse à Rimbaud ».

M. Frémy note aussi certaines ressemblances entre la première des « ariettes oubliées » des *Romances sans paroles* et le premier passage de *Veillées* dans les *Illuminations*. On peut cependant pousser plus loin la comparaison entre les deux textes. « Le repos éclairé, ni fièvre ni langueur » de Rimbaud, n'est-ce pas « l'extase langoureuse... la fatigue amoureuse » de Verlaine ? Les deux amants ne forment qu'une seule âme dans la dernière strophe du poème de Verlaine :

Cette âme qui se lamente  
En cette plaine dormante  
C'est la nôtre, n'est-ce pas ?

De façon semblable il y a une parfaite entente entre l'ami et l'aimée dans le poème de Rimbaud :

C'est l'ami ni ardent ni faible. L'ami.  
C'est l'aimée ni tourmentante ni tourmentée. L'aimée.

Le parfum de tristesse verlainienne qui s'exhale des derniers vers de l'ariette se laisse sentir de manière plus brusque et plus rimbaldienne dans les deux derniers vers du passage de *Veillées* :

Était-ce donc ceci ?  
Et le rêve fraîchit.

En ce qui concerne leur structure syntaxique les deux textes commencent par la formule : « C'est », répétée trois fois de suite, et tous les deux se terminent sur une question. Il semble donc probable que les deux poèmes traitent le même sujet et furent composés à la même époque. Or on sait que le poème de Verlaine fut publié pour la première fois dans *La Renaissance littéraire et artistique* le 18 mai 1872 et il est donc vraisemblable que sa composition date de peu de temps auparavant lorsque Verlaine et Rimbaud vivaient ensemble à Paris jusqu'au départ de ce dernier vers la fin de mars 1872. Il faut en conclure que *Veillées* aussi date probablement du printemps de 1872, hypothèse qui est soutenue par la forme de ce poème en vers libres, à mi-chemin entre les poèmes en vers réguliers et les poèmes en prose de 1873.